



Piller Benoît, Girard Raoul, Bonny David, Rodriguez Rose-Marie, Cotting-Chardonnens Violaine, Bischof Simon, Berset Solange, Savoy Philippe, Wickramasingam Kirthana, Pythoud-Gaillard Chantal

Fonds cantonal en faveur des activités culturelles et sportives à l'école obligatoire

Cosignataires : 7

Réception au SGC : 23.03.18

Transmission au CE : *28.03.18

Dépôt et développement

Grâce au bénéfice important de la BNS, le canton de Fribourg va toucher en 2018 un montant avoisinant les 50 millions de francs. Ce montant, que l'on peut considérer comme extraordinaire, doit pouvoir servir à trouver des solutions pour régler un problème tout aussi inattendu.

L'arrêt du Tribunal fédéral imposant aux collectivités de ne pas solliciter financièrement les parents d'enfants en scolarité obligatoire pour des activités scolaires est une très mauvaise nouvelle pour nos établissements primaires et du secondaire I.

Nous demandons qu'un montant de 25 millions serve à constituer un fonds pour soutenir les activités scolaires. Si l'on considère qu'il y a environ 35'000 enfants et adolescents en âge de scolarité obligatoire, ce fonds permettrait de soutenir durant plusieurs années les activités scolaires, qu'elles soient culturelles ou sportives. On pourrait dès lors, avec un tel fonds et selon des critères précis élaborés par le Conseil d'Etat, financer durant plusieurs années les différentes activités menacées par cet arrêt.

—

*date à partir de laquelle court le délai de réponse du Conseil d'Etat (5 mois).